

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 JUILLET 2022

Le 12 Juillet 2022, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 6 Juillet 2022, s'est assemblé au salon d'honneur de la Mairie, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoints, MUSETTI, FLEURT, SONNI, DALCIN, LE BREDONCHEL, ALCOUFFE, BOYER, RASCAR, MICHELON Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme SCOTTO DI LUZIO	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. LAPARLIERE Adjoint
M. CROMER	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
Mme GOFFREDI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme GARRIGOU Adjointe
Mme BOUDEAU	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. ROBERT Adjoint
Mme QUILLET	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. MICHELON Conseiller M ^{al}
M. SETTIER	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme RASCAR Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM. SEGUIN, BASQUE, BAHLOUL, ROHEL et CADRET Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Danielle FERNANDEZ

234 - OBJET : Modification du tableau des emplois

Au sein du service scolaire, un agent fera valoir ses droits à la retraite au cours du 3^{ème} trimestre 2022. Afin de pallier à son remplacement, il a été décidé d'augmenter le temps de travail hebdomadaire à temps complet d'un agent actuellement à temps non complet (20 heures). A ce titre, il convient de modifier le tableau des emplois comme suivant :

Poste à modifier – Budget Commune :

- 1 poste d'Adjoint technique – TNC - 28 → 1 poste d'Adjoint technique - Temps Complet

Au titre de l'année 2022, des avancements de grade sont prononcés. Il convient donc de procéder à des modifications sur le tableau des emplois.

Poste à créer – Budget Commune :

- 2 postes d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe – Temps Complet
- 1 poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe – Temps Complet
- 1 poste d'Animateur principal 2^{ème} classe – Temps Complet

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

☞ De procéder aux modifications suivantes du tableau des emplois :

Poste à modifier – Budget Commune :

- 1 poste d'Adjoint technique – TNC -28 → 1 poste d'Adjoint technique - Temps Complet

Poste à créer – Budget Commune :

- 2 postes d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe – Temps Complet
- 1 poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe – Temps Complet
- 1 poste d'Animateur principal 2^{ème} classe – Temps Complet

☞ Que les crédits nécessaires seront inscrits, en 2022, au budget principal de la commune ;

☞ D'autoriser M le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente décision ;

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20220712-234-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 13/07/2022



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD